

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 15 février 2012 – 18h30

Salle du Conseil - CASO

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

Adoption du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2011

ADMINISTRATION GENERALE

N° 1 - Désignation d'un Secrétaire de séance

RAPPORTEUR

M. DENIS

N° 2 – Installation d'un nouveau délégué titulaire pour la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

M. DENIS

N° 3 – Adhésion de la commune de Watten à la Communauté de Communes de la Colme – installation des nouveaux délégués du SmageAa pour la Communauté de Communes

M. DENIS

N° 4 – Adhésion à l'Agence d'Urbanisme et de développement de la Région de Saint-Omer

M. DENIS

N° 5 – Adhésion au Centre Européen de Prévention du Risque Inondation (CEPRI)

M. DENIS

N° 6 – PAPI - Pilotage et animation – équipe et financements

M. DENIS

FINANCES

N° 7 – Cession de mobilier de bureau – salle de réunion

M. DUCROCQ

N° 8 – Compte administratif 2011

M. DENIS &
M. DUCROCQ

N° 9 – Budget primitif 2012

M. DENIS

QUESTIONS DIVERSES

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

Question n° 2

ADMINISTRATION GENERALE : Installation d'un nouveau délégué titulaire pour la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

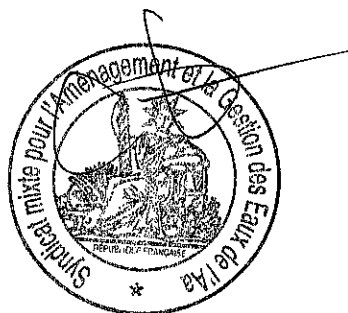
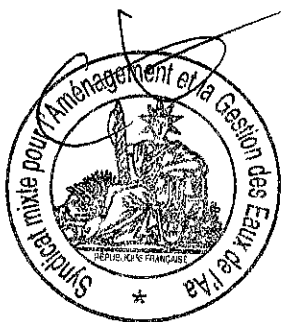
RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer nous a communiqué la désignation par le Conseil Communautaire réuni le 16 décembre 2011, du délégué titulaire représentant la CASO au sein du SmageAa en remplacement de Monsieur Albert VANIET décédé.

Après délibération le Comité Syndical déclare Madame Chantal LEVRAY, installée dans ses fonctions au sein du Comité Syndical du SmageAa en tant que déléguée titulaire représentant la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président, **16 FEV. 2012**

pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

A 18 h 30 à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

L'an deux mil douze, le 15 février à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à domicile le 08 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué,
Messieurs Patrick BEDAGUE présent aux questions 1, 6, 8 et 9, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Gérard FLAMENT, Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jacques DRIEUX, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Madame Chantal LEVRAY, déléguée titulaire,
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur René DEBOUDT, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Absents excusés :

Messieurs Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, délégués titulaires
Monsieur Bertrand PETIT, Madame Sandrine KEIGNAERT, délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1, 6, 8 et 9 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 2, 3, 4, 5 et 7 était de : 22.



SmageAa

Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

Question n° 3

ADMINISTRATION GENERALE : Adhésion de la commune de Watten à la Communauté de Communes de la Colme – installation des nouveaux délégués du SmageAa pour la Communauté de Communes

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Au 1^{er} janvier 2012, la commune de Watten a adhéré à la Communauté de Communes de la Colme, renforçant ainsi sa position au sein du SmageAa.

De fait, la population représentée se situe dans la tranche 2000 – 10000 habitants. Aussi, selon l'article 11 des statuts du SmageAa, la Communauté de Communes de la Colme doit être représentée par deux délégués.

C'est pourquoi, par délibération du 26 janvier 2012, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Colme a désigné ses nouveaux délégués à savoir :

- Messieurs Daniel DESCHODT, et Claude DEVULDER, **délégués titulaires**
- Messieurs Francis BERQUEZ, et Jean-Pierre BAUDENS, **délégués suppléants**

Une mise à jour des statuts du SmageAa sera effectuée ultérieurement.

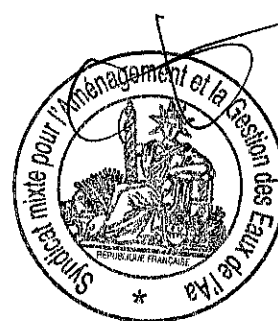
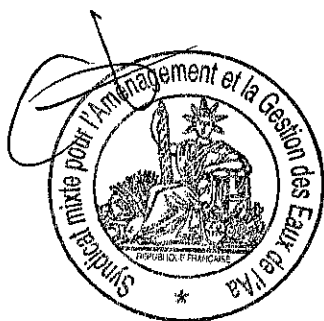
Après délibération, le Comité Syndical installe les délégués nommés ci-dessus dans leurs fonctions au sein du Comité Syndical en tant que délégués titulaires et délégués suppléants représentant la Communauté de Communes de la Colme.

Certifié exécutoire

A compter du
Le Président,

16 FEV. 2012

pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

A 18 h 30 à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

L'an deux mil douze, le 15 février à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à domicile le 08 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué,
Messieurs Patrick BEDAGUE présent aux questions 1, 6, 8 et 9, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Gérard FLAMENT, Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jacques DRIEUX, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Madame Chantal LEVRAY, déléguée titulaire,
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur René DEBOUDT, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Absents excusés :

Messieurs Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, délégués titulaires
Monsieur Bertrand PETIT, Madame Sandrine KEIGNAERT, délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1, 6, 8 et 9 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 2, 3, 4, 5 et 7 était de : 22.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

Question n° 4

ADMINISTRATION GENERALE : Adhésion à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

21 FEV. 2012

L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer est une association « loi 1901 » qui a pour objet « la réalisation et le suivi de programmes d'études permettant la définition, la coordination, la faisabilité et la gestion des projets de développement urbain, économique et social de ses membres sur des thématiques transversales telles que l'urbanisme, la planification, l'habitat, le développement économique et social, le génie urbain, les transports, l'environnement, le tourisme ou encore la formation. Elle constitue un centre interdisciplinaire de ressources, d'études, de recherches, de conseils, de formation et d'assistance technique ».

L'Agence a pour objectif majeur d'accompagner un dispositif cohérent d'organisation territoriale dans une logique d'articulation permanente des différentes échelles (quartiers, communes, cinq Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du Pays de Saint-Omer, Communauté de Communes du Canton de Fruges, Schémas de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Omer et de Flandre Intérieure, Département du Pas-de-Calais, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, Aire Métropolitaine, Conseil Régional).

Initialement fondé sur le territoire de l'agglomération de Saint-Omer, son périmètre a été étendu à celui du Pays de Saint-Omer (5 intercommunalités) au début des années 2000, et plus récemment s'y sont ajoutés les territoires du SCoT de Flandre Intérieure et de la Communauté de Communes du Canton de Fruges.

L'Agence d'Urbanisme et de Développement constitue ainsi :

- un instrument d'observation, de veille et d'évaluation, une mission permanente d'intelligence territoriale ;
- Un espace de planification, d'assistance technique permanente et de programmation territoriale ;
- Un outil de gouvernance et de cohérence territoriale ;
- Un lieu de prospective et d'innovation.

Ces missions s'exercent dans le cadre d'un Programme Partenarial d'Activités clé de voûte du fonctionnement des Agences d'Urbanisme :

- c'est un programme, en ce sens sont énumérées et explicitées les activités de l'Agence pour l'année à venir.
- il est partenarial, dans la mesure où il est établi et financé par les adhérents de l'Agence en tant que partenaires à un projet, c'est-à-dire élaboré en commun
- il s'agit d'activités, il ne s'agit par conséquent pas de la réalisation d'études commandées par des clients mais d'un ensemble d'actions, d'animations, de productions permettant de satisfaire à l'objectif commun

Ses compétences techniques sont portées par une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes.

Les projets structurants de notre territoire trouvent une cohérence entre eux grâce à la synergie des différents acteurs.

Le SmageAa est une structure opérationnelle. Deux de ses programmes sont véritablement structurants. Il s'agit du plan de gestion de l'Aa et de ses affluents 2007-2016 qui est un volet opérationnel de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue ; et du Programme d'Action de Prévention des Inondations ou PAPI qui planifie les actions de prévention des risques sur les différents axes d'intervention et pour les 6 ans à venir. Dans ce dernier programme, le PAPI, l'Agence d'Urbanisme et de Développement, du fait de ses compétences et de son rôle en matière d'urbanisme, est le pilote de deux actions sur l'axe de la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme. Il s'agira notamment de veiller à une application adéquate des PPR dans les documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'Agence assure le pilotage de l'étude de définition de la politique trame verte et trame bleue à l'échelle du Pays. Il est important que nous assurions une cohérence entre le programme opérationnel du SmageAa et les orientations stratégiques à l'échelle du Pays.

En termes d'échange de données, l'Agence crée et alimente plusieurs observatoires spécialisés dont les données peuvent être utiles au SmageAa, qui, à son tour, pourra fournir ses données et sa connaissance du bassin de l'Aa pour alimenter les observatoires.

L'adhésion à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer permettra donc d'assurer la cohérence entre les grands projets du territoire. Elle permettra également, pour la mise en œuvre du PAPI, de bénéficier des compétences de l'Agence sur tout le territoire du SmageAa et notamment sur les communes appartenant au canton de Hucqueliers (11 communes) et celles du marais dans le département du Nord (4 communes).

Le Conseil d'Administration de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer a donné son accord pour l'adhésion le 20 janvier 2012.

L'adhésion a un coût de 20 €/an.

Après délibération le comité syndical :

- accepte l'adhésion du SmageAa à l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer
- autorise le Président à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2012

Certifié exécutoire

A compter du

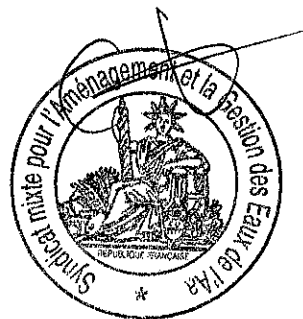
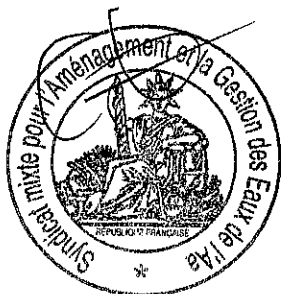
Le Président,

16 FEV. 2012

pour extrait conforme

le Président,

C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

L'an deux mil douze, le 15 février à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à domicile le 08 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué,
Messieurs Patrick BEDAGUE présent aux questions 1, 6, 8 et 9, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Gérard FLAMENT, Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jacques DRIEUX, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Madame Chantal LEVRAY, déléguée titulaire,
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur René DEBOUDT, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Absents excusés :

Messieurs Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, délégués titulaires
Monsieur Bertrand PETIT, Madame Sandrine KEIGNAERT, délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1, 6, 8 et 9 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 2, 3, 4, 5 et 7 était de : 22.



SmageAa

Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

Question n° 5

ADMINISTRATION GENERALE : Adhésion au Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI)

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

21 FEV. 2012

Le CEPRI, association nationale créée en 2006, est un pôle de compétences sur la prévention du risque d'inondation, à vocation nationale et européenne et à destination prioritaire des collectivités territoriales et des pouvoirs publics. C'est à la fois un acteur scientifique et technique au service de ses membres et un veilleur et relayeur d'opinion à l'échelle nationale.

Comme acteur scientifique et technique, il propose à des collectivités de l'accompagner pour :

- Concevoir ensemble des démarches et des pratiques innovantes pour améliorer la prévention des inondations en accompagnant les initiatives proposées de manière pilote par des collectivités territoriales, des établissements et organismes publics, en association avec des représentants de la société civile (chambres consulaires, sociétés d'assurance, agents immobiliers, notaires, associations de riverains et de sinistrés, etc.);
- Faire vivre un lieu d'échanges de savoir-faire, d'informations, d'expériences réussies.

L'adhésion peut nous apporter plusieurs services :

- Défense des intérêts des collectivités territoriales auprès des instances décisionnelles au plus haut niveau (informations régulières sur les projets réglementaires, participation à des groupes de travail nationaux) ;
- Bénéfice des productions de l'association : guides méthodologiques, recueils d'expériences...
- Représentation dans les instances décisionnelles de l'association nous permettant de participer aux orientations stratégiques du CEPRI ;
- Possibilité de contacter les experts techniques du CEPRI pour nous orienter sur nos problématiques spécifiques.

L'adhésion a un coût de 1 000 €/an.

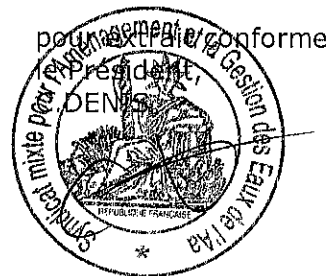
Le CEPRI a mis également en place le réseau PAPI. Il permet aux chargés de mission PAPI d'échanger leurs expériences, de partager leurs informations et de valoriser les bonnes pratiques en matière de gestion des inondations (500 €/an).

Après délibération le comité syndical :

- accepte l'adhésion au CEPRI,
- nomme M. Christian DENIS, représentant du SmageAa au sein de l'Assemblée Générale du CEPRI,
- nomme M. Francis DHALLEINE, suppléant à M. Christian DENIS,
- autorise le Président à prévoir les crédits au BP 2012 chapitre 011



16 FEV. 2012





COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

A 18 h 30 à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

L'an deux mil douze, le 15 février à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à domicile le 08 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué,
Messieurs Patrick BEDAGUE présent aux questions 1, 6, 8 et 9, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Gérard FLAMENT, Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jacques DRIEUX, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Madame Chantal LEVRAY, déléguée titulaire,
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur René DEBOUDT, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Absents excusés :

Messieurs Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, délégués titulaires
Monsieur Bertrand PETIT, Madame Sandrine KEIGNAERT, délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1, 6, 8 et 9 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 2, 3, 4, 5 et 7 était de : 22.

COMITE SYNDICAL

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

21 FEV. 2012

Question n° 6

ADMINISTRATION GENERALE : PAPI - Pilotage et animation – équipe et financements

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

L'importance du contenu du Programme d'Action de Prévention des Inondations et la volonté du territoire de voir réaliser ce programme dans les délais prévus nécessitent la mise en place d'une équipe technique adéquate, équipe qui s'appuiera sur les compétences déjà présentes sur le territoire.

La mise en œuvre de certaines actions (VI.1 – Programme de mobilisation du champ d'expansion des crues, notamment), ainsi que le pilotage technique, la concertation et la coordination du programme nécessite l'embauche d'un **chargé de mission** de la spécialité à temps plein (délibération n° 3 du 15/12/11). La mise en œuvre opérationnelle de nombreuses actions (axe I – connaissance et conscience du risque, III.1 – Plans Communaux de Sauvegarde, V.1 – réduction de la vulnérabilité sur site, V.2 – augmentation de la résilience du marais audomarois, ...), ainsi que l'assistance technique aux collectivités du territoire nécessite l'embauche d'un **technicien en hydraulique** à temps plein. Enfin, la fiche action VI.4 – Maîtrise des ruissellements sur les bassins versants agricoles) détaille les missions et le budget de **l'animation agricole** (poste en place).

Le SmageAa en tant que structure pilote du programme sera l'employeur de cette équipe technique. Elle sera placée sous la responsabilité hiérarchique de la directrice.

L'équipe sera donc constituée d'un chargé de mission, d'un technicien, et d'un animateur agricole à temps plein. Ces moyens pourront être réévalués lors de la révision à mi-parcours.

Echéancier

Le fonctionnement opérationnel de l'équipe projet débutera en **mars 2012**. L'équipe sera en place pour toute la durée du PAPI soit **6 ans**, avec une possibilité de réévaluation des moyens à mi-parcours.

Budget prévisionnel

Sont prévus au budget :

- Les salaires et charges pour les trois postes de l'équipe projet, à compter de mars 2012, jusque février 2018 ;
- Les frais de fonctionnement sur la base de 6 % des salaires (hors subvention).

Détail	Budget prévisionnel						Total
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
chargé de mission	30 000	30 600	31 212	31 836	32 473	33 122	189 244
technicien	22 000	22 440	22 889	23 347	23 814	24 290	138 779
animateur agricole	36 975	37 715	38 469	39 238	40 023	40 823	233 243
frais de fonctionnement	5 339	5 445	5 554	5 665	5 779	5 894	33 676
Total	94 314	96 200	98 124	100 086	102 088	104 130	594 941

Plan de financement prévisionnel

Financements	Etat BOP181		Maître d'ouvrage		AEAP	
Taux global et total	38%	224 506	34%	202 055	28%	168 380
chargé de mission	40%	75 697	30%	56 773	30%	56 773
technicien	40%	55 511	30%	41 634	30%	41 634
animateur agricole	40%	93 297	30%	69 973	30%	69 973
frais de fonctionnement	0%	-	100%	33 676	0%	-

Répartition pluriannuelle	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Etat BOP 181	35 590	36 302	37 028	37 768	38 524	39 294	224 506
Maître d'ouvrage	32 031	32 672	33 325	33 992	34 671	35 365	202 055
AEAP	26 693	27 226	27 771	28 326	28 893	29 471	168 380

La mise en œuvre de la coordination du PAPI est proposée dans le PAPI lui-même en dernière fiche action. Les éléments présentés ci-dessus reprennent le contenu de cette fiche action.

Après délibération le Comité Syndical autorise le Président :

- A créer le poste de technicien risque inondation et de l'affecter à l'équipe PAPI
- A affecter les postes de chargé de mission risque et d'animateur agricole à l'équipe PAPI pour la durée prévue
- A demander les subventions correspondantes
- à signer toutes pièces y afférent
- à inscrire les crédits correspondant au budget primitif 2012

Certifié exécutoire

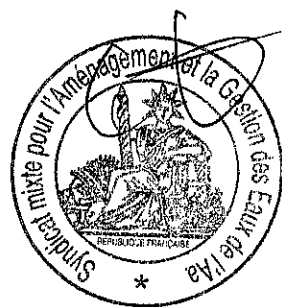
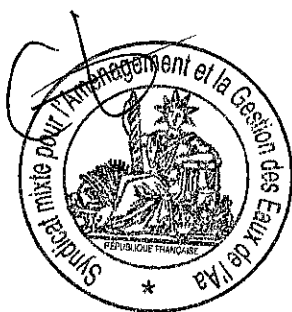
A compter du

Le Président, **16 FEV. 2012**

pour extrait conforme

le Président,

C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

A 18 h 30 à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

L'an deux mil douze, le 15 février à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à domicile le 08 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué,
Messieurs Patrick BEDAGUE présent aux questions 1, 6, 8 et 9, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Gérard FLAMENT, Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jacques DRIEUX, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Madame Chantal LEVRAY, déléguée titulaire,
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur René DEBOUDT, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Absents excusés :

Messieurs Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, délégués titulaires
Monsieur Bertrand PETIT, Madame Sandrine KEIGNAERT, délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1, 6, 8 et 9 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 2, 3, 4, 5 et 7 était de : 22.



SmageAa

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

Question n° 7

FINANCES: Cession de mobilier de bureau – salle de réunion

RAPPORTEUR : Monsieur DUCROCQ

A la suite de travaux effectués au sein des locaux du SmageAa permettant l'installation de deux bureaux supplémentaires, le SmageAa vend le mobilier de bureau de la salle de réunion à savoir :

- 12 chaises polypropylène bleues
- Une table rectangle L.160 x P.120 - 4 pieds et longerons
- 2 demi-lunes 160x30

Le SMEVEM a manifesté son souhait pour le rachat du mobilier.

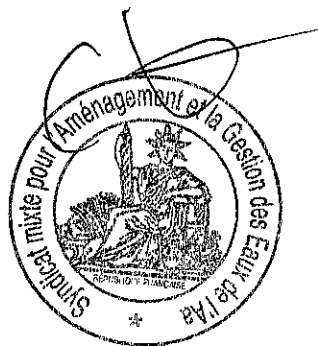
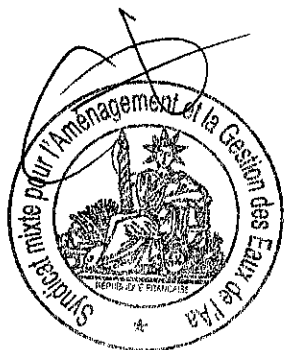
Après délibération, et l'annonce de l'abstention de M. Christian DENIS Président, le Comité Syndical autorise le Président de :

- céder en l'état au SMEVEM le mobilier de bureau désigné ci-dessus pour un montant total de 900 €
- d'encaisser la recette correspondante et de signer toutes les pièces afférentes
- d'inscrire la modification de crédits suivante :
 - 2184 mobilier - 900
 - 024 produit de cessions +900

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président,

16 FEV. 2012

pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

A 18 h 30 à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

L'an deux mil douze, le 15 février à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à domicile le 08 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué,
Messieurs Patrick BEDAGUE présent aux questions 1, 6, 8 et 9, David CAPITAIN, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Gérard FLAMENT, Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jacques DRIEUX, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Madame Chantal LEVRAY, déléguée titulaire,
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur René DEBOUDT, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Absents excusés :

Messieurs Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, délégués titulaires
Monsieur Bertrand PETIT, Madame Sandrine KEIGNAERT, délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1, 6, 8 et 9 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 2, 3, 4, 5 et 7 était de : 22.

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

Question n° 8

FINANCES : Budget général - Compte administratif 2011 - Compte de gestion - Affectation du résultat

RAPPORTEURS: M. DENIS & M. DUCROCQ

Le compte administratif qui vous est présenté est le reflet de l'exécution de toutes les opérations effectuées par le SmageAa au cours de l'exercice 2011.

Opérations de l'exercice :

Fonctionnement :

Dépenses	794 517,60
Recettes	739 787,22
Résultat de l'exercice	- 54 730,38

Investissement :

Dépenses	245 556,21
Recettes	326 416,14
Résultat de l'exercice	+80 859,93

Résultat de clôture :

SECTIONS	Résultat de clôture de l'exercice 2010	Part affectée à l'investissement 2010	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture 2011
investissement	892 410,20	55 655,80	+ 80 859,93	1 028 925,93
fonctionnement	130 124,99	74 469,19	- 54 730,38	19 738,81

Les reports de crédits apparaissant en section d'investissement résultent de l'inscription de la totalité des crédits dont la réalisation se trouve reportée ou échelonnée sur plusieurs années.

Ces reports concernent principalement

- en dépenses : les frais d'études, la poursuite du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues, le soutien aux projets de lutte contre les inondations et les acquisitions de matériel.
- en recettes : l'excédent de fonctionnement 2010 reporté, les participations, les subventions et l'autofinancement des amortissements.

Compte tenu de ces éléments, le président propose de prendre la délibération suivante dans la forme réglementaire.

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

Le Comité Syndical,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par Monsieur Christian DENIS, président.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré.

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

a) lui donne acte des résultats du compte administratif, lesquels peuvent se résumer ainsi

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		74 469,19		892 410,20	0,00	1 002 535,19
Part affectée à investiss				55 655,80		55 655,80
Opérations de l'exercice	794 517,60	739 787,22	245 556,21	326 416,14	1 040 073,81	1 066 203,36
Totaux	0,00	814 256,41	245 556,21	1 274 482,14	1 040 073,81	2 033 082,75
Résultat de clôture		19 738,81		1 028 925,93		1 048 664,74

Excédent de financement	1 028 925,93
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	64 395,19
Total à reporter	964 530,74

b) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

c) a reconnu les restes à réaliser en dépenses d'investissement

d) a arrêté les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

e) décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

- en section de fonctionnement au compte 002 pour : 19 738,81



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Bordereau de dépôt des documents budgétaires valant accusé de réception à établir en double exemplaire

CE DOCUMENT EST A REMPLIR PAR LA COLLECTIVITE

Nom de la collectivité : **STAGEFA** Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux de l'Ar.

Nature du document	Principal *	Eau *	Assainissement	Camping *	Lotissement *	ZAC *	Autre (préciser)	Autre (préciser)	Autre (préciser)
- Budget primitif	X								
- Compte administratif	X								
Délibération d'affectation des résultats									
Délibération d'approbation du compte administratif									
- Compte de gestion	X								
Délibération d'approbation du compte de gestion									
- Budget supplémentaire									

REÇU EN SOUS PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le
21 FEV. 2012

* Cocher les cases se rapportant aux documents déposés.

Observations éventuelles (cadre réservé à l'administration) :

Cachet de la collectivité et signature du maire ou du président

Cachet de la préfecture ou de la sous préfecture et date de réception



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012





Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

Question n° 8

FINANCES : Budget général - Compte administratif 2011 - Compte de gestion - Affectation du résultat

RAPPORTEURS: M. DENIS & M. DUCROCQ

Le compte administratif qui vous est présenté est le reflet de l'exécution de toutes les opérations effectuées par le SmageAa au cours de l'exercice 2011.

Opérations de l'exercice :

Fonctionnement :

Dépenses 794 517,60
Recettes 739 787,22
Résultat de l'exercice - 54 730,38

Investissement :

Dépenses 245 556,21
Recettes 326 416,14
Résultat de l'exercice +80 859,93

Résultat de clôture :

SECTIONS	Résultat de clôture de l'exercice 2010	Part affectée à l'investissement 2010	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture 2011
Investissement	892 410,20	55 655,80	+ 80 859,93	1 028 925,93
fonctionnement	130 124,99	74 469,19	- 54 730,38	19 738,81

Les reports de crédits apparaissant en section d'investissement résultent de l'inscription de la totalité des crédits dont la réalisation se trouve reportée ou échelonnée sur plusieurs années.

Ces reports concernent principalement

- en dépenses : les frais d'études, la poursuite du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues, le soutien aux projets de lutte contre les Inondations et les acquisitions de matériel.
- en recettes : l'excédent de fonctionnement 2010 reporté, les participations, les subventions et l'autofinancement des amortissements.

Compte tenu de ces éléments, le président propose de prendre la délibération suivante dans la forme réglementaire.

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

Le Comité Syndical,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par Monsieur Christian DENIS, président.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré.

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

a) lui donne acte des résultats du compte administratif, lesquels peuvent se résumer ainsi

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		74 469,19		892 410,20	0,00	1 002 535,19
Part affectée à investiss				55 655,80		55 655,80
Opérations de l'exercice	794 517,60	739 787,22	245 556,21	326 416,14	1 040 073,81	1 066 203,36
Totaux	0,00	814 256,41	245 556,21	1 274 482,14	1 040 073,81	2 033 082,75
Résultat de clôture		19 738,81		1 028 925,93		1 048 664,74

Excédent de financement	1 028 925,93
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	64 395,19
Total à reporter	964 530,74

b) constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

c) a reconnu les restes à réaliser en dépenses d'investissement

d) a arrêté les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

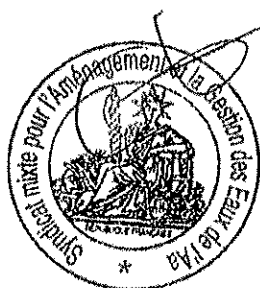
e) décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

- en section de fonctionnement au compte 002 pour : 19 738,81

Certifié exécutoire
A compter du
Le Président,

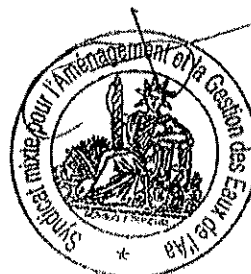
16 FEV. 2012

pour extrait conforme
le Président,
C.DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012





COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

A 18 h30 à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

L'an deux mil douze, le 15 février à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à domicile le 08 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué,
Messieurs Patrick BEDAGUE présent aux questions 1, 6, 8 et 9, David CAPITAIN, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Gérard FLAMENT, Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jacques DRIEUX, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Madame Chantal LEVRAY, déléguée titulaire,
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur René DEBOUDT, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Absents excusés :

Messieurs Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, délégués titulaires
Monsieur Bertrand PETIT, Madame Sandrine KEIGNAERT, délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1, 6, 8 et 9 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 2, 3, 4, 5 et 7 était de : 22.



SmageAa

Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

Question n°9

FINANCES : Services généraux – Budget Primitif 2012

RAPPORTEUR : M. DENIS

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

Le projet de budget soumis à votre approbation fait apparaître :

- ▶ un montant de dépenses de fonctionnement de 937 330,48 €,
- ▶ un montant de dépenses d'investissement de 1 904 200,16 €.

En investissement :

Les crédits concernent les opérations suivantes :

- ▶ n°103 "mobilisation du champ d'expansion des crues "
- ▶ n°104 "résorption des désordres locaux"
- ▶ n°105 "ressource en eau"
- ▶ acquisition de matériel : équipe rivière, ordinateurs, logiciels, pièges pour rats musqués, échelles et station limnimétriques

Deux opérations font l'objet d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, à savoir la ressource en eau et le programme d'aménagement hydraulique de Bléquin route Fol Penser, représentant 444 543,57 € des dépenses d'investissement.

L'équilibre de la section est assuré par le virement de la section de fonctionnement, les amortissements, et l'excédent d'investissement reportés. Des subventions d'équipement sont prévues pour l'opération 103.

En fonctionnement :

Les crédits inscrits concernent, tout d'abord, les dépenses courantes de fonctionnement : eau, électricité, carburants, fournitures administratives, frais de communication... ; ainsi que les dépenses de rémunération légèrement augmentées pour tenir compte des évolutions annuelles.

Quelques points particuliers sont à signaler :

- Ligne 60632 Cette ligne contient les matériaux nécessaires aux petits aménagements en rivière ou sur berges. Pour 2012, d'importantes opérations sont prévues.
- Ligne 608 Cette ligne contient les indemnités versées aux exploitants et propriétaires de parcelles concernés par des fouilles archéologiques dans le cadre du projet de mobilisation du champ d'expansion des crues
- Ligne 611 Pour 2012, en plus de la réalisation des diguettes et de l'évacuation des déchets de rivière, des d'interventions d'engins sont prévus pour les aménagements en rivière.
- Ligne 61524 Cette ligne contient les acquisitions de plants pour les plantations sur berges et les boudins d'hélophytes.
- Ligne 6156 La dématérialisation de la comptabilité et de la paye est prévue courant 2012, impliquant une maintenance spécifique.
- Ligne 617 En 2012 sont inscrites les dépenses pour la maîtrise d'ouvrage des travaux de rétablissement la continuité écologique, une étude d'impact liée à la mobilisation du champ d'expansion des crues

- Ligne 6226 Cette ligne contient les frais divers liés aux enquêtes publiques pour la mobilisation du champ d'expansion des crues et le rétablissement de la continuité écologique.
- Ligne 64131 Cette ligne contient la rémunération du personnel non titulaire du SmageAa. Un remplacement de congé maternité dont la mission pourrait être prolongée dans le cadre de la mise en œuvre du PAPI entraîne une augmentation des dépenses

Les recettes de la section de fonctionnement sont composées pour l'essentiel par la participation communautés de communes, et des subventions de nos partenaires.

- Ligne 6419 Cette ligne contient les remboursements des rémunérations de personnel en arrêt de travail, ainsi qu'en congé maternité.
- Ligne 7472 Les subventions de la Région portent sur une partie des travaux de l'équipe rivière : lutte contre les espèces invasives et restauration des milieux aquatiques.
- Ligne 7473 Les subventions du département portent sur le plan d'entretien de rivière
- Ligne 7477 La subvention fonds structurels Feder porte sur les projets :
 - « Allier concertation de terrain et réduction de la vulnérabilité – projet d'accompagnement de la mobilisation du champ d'expansion des crues »
 - « Restauration de la continuité écologique de l'Aa – 1^{ère} tranche de conception des travaux sur 7 ouvrages considérés infranchissables » .
- Ligne 7478 Les subventions de l'Agence de l'Eau apparaissent sur cette ligne. Elles concernent : l'étude sur l'évaluation écologique, la restauration des habitats aquatiques, et la maîtrise d'ouvrage des travaux de rétablissement de la libre circulation, le poste du technicien milieu, le plan d'entretien, le poste d'animateur agricole, les repères de crues
- Ligne 758 Cette ligne reprend la participation des exploitants au financement des diguettes anti-érosives.

Ce projet de budget primitif 2012 synthétisé ci-dessous a été présenté au bureau.

SECTIONS	DEPENSES	RÉCETTES
Investissement	1 904 200,16	1 904 200,16
Fonctionnement	937 330,48	937 330,48
TOTAL	2 841 530,64	2 841 530,64

Après délibération et à l'unanimité le budget primitif 2012 est adopté.

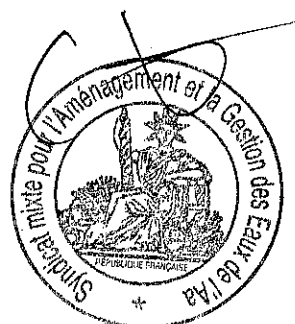
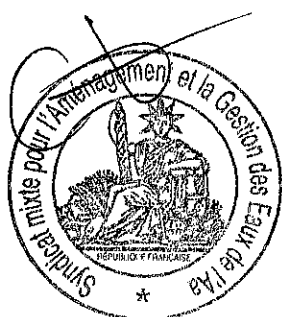
Certifié exécutoire
 A compter du
 Le Président,

16 FEV. 2012

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
 DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

pour extrait conforme
 le Président,
 C.DENIS



LA STRUCTURE BUDGETAIRE 2012

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes
	937 330,48		937 330,48
	Frais de personnel 422 200,00		Participations et produits financiers 671 597,48
	Fournitures et frais de gestion générale 284 828,35		
	Participations et subventions 51 200,00		
Intérêts de la dette 0		Subventions 265 733,00	
Prélèvement pour section d'investissement dont dotations aux amortissements et aux provisions (autofinancement) 179 102,13			
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses		Recettes
	1 904 200,16		1 904 200,16
	Remboursement de dettes 0		Prélèvement sur recettes de fonctionnement (autofinancement) 179 102,13
	Acquisition et travaux 1 093 838,73	autofinancement net	Solde d'exécution des années antérieures 1 028 925,93
	Autres dépenses 810 361,43		Subventions 693 172,10
		FCTVA et autres recettes définitives 3 000,00	
		Emprunts 0	

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2012

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 15 FEVRIER 2012

A 18 h 30 à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

L'an deux mil douze, le 15 février à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à domicile le 08 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,
Monsieur Alain MEQUIGNON, membre délégué,
Messieurs Patrick BEDAGUE présent aux questions 1, 6, 8 et 9, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Gérard FLAMENT, Jean-Claude NOEL, François SEGURA, André BAES, Jacques DRIEUX, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires,
Madame Chantal LEVRAY, déléguée titulaire,
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur René DEBOUDT, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS, Président

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Bernard HIBON, Francis BERQUEZ, délégués suppléants.

Absents excusés :

Messieurs Gilbert CHIQUET, René DEBOUDT, délégués titulaires
Monsieur Bertrand PETIT, Madame Sandrine KEIGNAERT, délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 1, 6, 8 et 9 était de : 23

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant aux questions 2, 3, 4, 5 et 7 était de : 22.